

**COMPTE RENDU - EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation

Date d'affichage de la Convocation

11/05/2018

18/05/2018

L'an deux mil dix-huit, le dix-huit du mois de mai à 21h00.

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame JOSEPH Annie, Maire

Membres en exercice : 11

| | Présents | Absent (e) | Procuration à |
|---------------------------------|----------|------------|---------------|
| Mme JOSEPH Annie | X | | |
| M. SÉRISÉ Bertrand | X | | |
| M. FRATTINI Bruno | X | | |
| M. ROBERT Guy-Michel | X | | |
| Mme CARTIER Simone | X | | |
| Mme CHAUSSIS Nathalie | X | | |
| M. LE GOAZIOU Dominique | X | | |
| Mme VIANA DE MENDONCA Céline | X | | |
| M. CULLIN Patrice | | X | |
| M. BIGOT Dominique | X | | |
| Mme MUZY Véronique | X | | |

Membres présents:

10 Présents - 1 excusé - absent.

Madame le Maire déclare la séance ouverte à 21h00.

Le conseil municipal conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales a élu Bertrand SÉRISÉ, secrétaire de séance.

Madame le Maire constate que le quorum est atteint est ouvre la séance avec l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du conseil municipal du 6 avril 2018
2. Demande de dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)

3. Tarification et redevance de l'occupation du domaine public :
4. Redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité (SICAE-ELY)
5. Redevance et droits de passage dus par les opérateurs de communications et électroniques pour l'occupation du domaine public (Orange, Yvelines fibre)
6. Adhésion de la commune de Jouars-Pontchartrain au SIRAYE : (voir délibération – Obligation)
7. Aide exceptionnelle - CCAS
8. Questions diverses

1. Approbation du conseil municipal du 6 avril 2018 : Madame le Maire demande à l'assemblée si des observations particulières sont à formuler sur le compte rendu de la séance du 6 avril 2018 qui a été distribué lors de la convocation.

Après en avoir délibéré, aucune remarque n'ayant été faite sur le compte rendu, le conseil municipal approuve le compte rendu à l'unanimité des membres présents.

2. Demande de dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) :

Madame le Maire propose au conseil municipal de demander la DETR auprès des services de la préfecture pour obtenir une subvention concernant les futurs travaux de toiture de la mairie, à hauteur de 30% sur un montant de 52 927.00 € HT, soit un financement de 15 878.00€. Le restant sera à la charge de la commune pour un montant de 37 049.00€.

Après en avoir entendu les explications de Madame le Maire, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de demander la DETR auprès des services de la Préfecture.

3. Tarification et redevance de l'occupation du domaine public :

Madame le Maire informe que la commune a la possibilité de demander une participation financière à toutes personnes ou société occupant le domaine public et de prendre un arrêté pour chaque demande d'occupation du domaine public incluant le coût d'occupation du domaine public.

Madame le Maire propose les tarifs suivants au conseil municipal :

- i. Echafaudage : tarif au m² par jour : 10€/ml au-delà de 48 heures
- ii. Benne à gravats : tarif par jour : 10€ au-delà de 48 heures
- iii. Autres engins de travaux (pelleteuse,) 10€ par jour
- iv. Tournage de films (Tarifs par jour d'occupation)
 - a. Journée de tournage : Tarif par jour : 200€
 - b. Cuisine, Barnum, cantine tarif au m² : 5€ par jour
 - c. Véhicules techniques sur stationnement : tarif par jour 6€ ML

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'appliquer les tarifs suivants :

- Benne à gravats : tarif par jour : 10€ au-delà de 72 heures (9 pour, 1 contre, 0 abstention)
- Autres engins de travaux (pelleteuse,) 10€ par jour (9 pour, 1 contre, 0 abstention)
- Tournage de films (Tarifs par jour d'occupation) - Tarif par jour : 1 000€

Dit qu'un arrêté sera pris pour chaque demande d'occupation du domaine public fixant le prix de la redevance.

4. Redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité (SICAE-ELY).

Madame le Maire informe le conseil municipal que nous nous sommes aperçus que la commune avait demandé la redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité (SICAE-ELY) pour les années 2009 et 2011.

Madame le Maire informe que depuis 2011 aucune demande n'a été faite et après avoir pris avis de la SICAE-ELY, Madame le Maire propose de reprendre une délibération pour les années 2016, 2017 et 2018.

Madame le Maire informe que le montant de la redevance sera de 600€ pour ces trois années.

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

- Décide de prendre une délibération concernant le rappel des années 2016 et 2017
- Décide de prendre une délibération pour fixer le montant de la redevance pour l'année 2018

5. Redevance et droits de passage dus par les opérateurs de communications et électroniques pour l'occupation du domaine public (Orange, Yvelines fibre).

Madame le Maire informe que la commune a délibéré en 2016 pour recevoir la redevance des droits de passage dus par les opérateurs de communications et électroniques pour l'occupation du domaine public.

Madame le Maire propose de prendre une délibération afin de demander la redevance pour les années 2017 et 2018.

Après en avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, le conseil municipal : décide de demander la redevance aux opérateurs de communications et électroniques pour l'occupation du domaine public.

6. Adhésion de la commune de Jouars-Pontchartrain au SIRAYE :

Madame le Maire informe le conseil municipal que le syndicat du SIRAYE a délibéré favorablement à l'adhésion de la commune de Jouars-Pontchartrain. Madame le Maire dit que le conseil municipal à trois mois après la délibération du conseil syndical pour délibérer.

Après en avoir entendu les explications de Madame Le Maire, le conseil municipal vote favorablement à l'adhésion de la commune de Jouars-Pontchartrain.

7. **Commission CCAS** : Madame le Maire informe le conseil municipal que la commission CCAS organise des sorties pour les personnes de la commune avec une demande de compensation financière.

Madame le Maire dit que pour l'encaissement des chèques, il serait souhaitable de créer une régie de recettes ou une régie mixte dépenses et recettes.

Madame le Maire dit qu'elle va prendre contact avec la trésorerie pour en connaître les modalités.

8. **Questions diverses** : Néant

Fin de la séance à 22h00

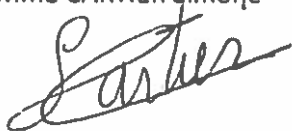
Le Maire, Annie JOSEPH



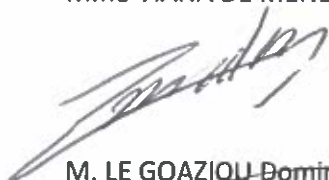
M. FRATTINI Bruno



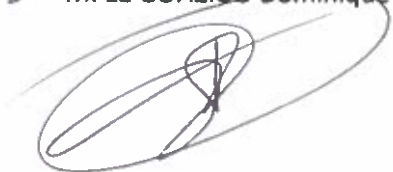
Mme CARTIER Simone




Mme VIANA DE MENDONCA Céline



M. LE GOAZIOU Dominique



Le secrétaire de séance, M. SÉRISÉ Bertrand



M. ROBERT Guy-Michel

Mme CHAUSSIS-Nathalie



Mme MUZY Véronique



M. BIGOT Dominique